

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 24180050700030	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT BOURGES PLUS
--	--

POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE DE BOURGES-MUNICIPALE

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF (2)

ANNEE 2026

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales	
Modalités de vote du budget	3
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10
III - Vote du budget	
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18
IV - Annexes	
A - Eléments du bilan	
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	31
A3.2 - Etalement des provisions	32
A4.1 - Equilibre des opérations financières	33
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	34
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	35
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	36
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet
D - Arrêté et signatures	
D - Arrêté et signatures	40

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) budgétaires Délibération n°21 du 07/12/2015.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	14 530 000,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit)
		0,00
		0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	14 530 000,00
		14 530 000,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	5 850 000,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif)
		0,00
		0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 850 000,00
		5 850 000,00
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	20 380 000,00
		20 380 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					II A2
--	--	--	--	--	----------

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 297 500,00	0,00	4 666 000,00	4 666 000,00	4 666 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 163 000,00	0,00	4 434 000,00	4 434 000,00	4 434 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	94 500,00	0,00	96 000,00	96 000,00	96 000,00
Total des dépenses de gestion des services		8 555 000,00	0,00	9 196 000,00	9 196 000,00	9 196 000,00
66	Charges financières	900 000,00	0,00	680 000,00	680 000,00	680 000,00
67	Charges exceptionnelles	270 000,00	0,00	264 000,00	264 000,00	264 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	40 000,00		40 000,00	40 000,00	40 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 765 000,00	0,00	10 180 000,00	10 180 000,00	10 180 000,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	4 350 000,00		4 350 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		4 350 000,00		4 350 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
TOTAL		14 115 000,00	0,00	14 530 000,00	14 530 000,00	14 530 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 530 000,00
---	----------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	70 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 105 000,00	0,00	13 413 000,00	13 413 000,00	13 413 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	240 000,00	0,00	247 000,00	247 000,00	247 000,00
Total des recettes de gestion des services		13 415 000,00	0,00	13 730 000,00	13 730 000,00	13 730 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 515 000,00	0,00	13 730 000,00	13 730 000,00	13 730 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	600 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		600 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL		14 115 000,00	0,00	14 530 000,00	14 530 000,00	14 530 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 530 000,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	3 550 000,00	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.
---	---------------------	---

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II
					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	497 200,00	0,00	323 000,00	323 000,00	323 000,00
21	Immobilisations corporelles	635 800,00	0,00	990 000,00	990 000,00	990 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 547 000,00	0,00	1 517 000,00	1 517 000,00	1 517 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 680 000,00	0,00	2 830 000,00	2 830 000,00	2 830 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 900 000,00	0,00	4 050 000,00	4 050 000,00	4 050 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	600 000,00		800 000,00	800 000,00	800 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 600 000,00		1 800 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
	TOTAL	5 500 000,00	0,00	5 850 000,00	5 850 000,00	5 850 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 850 000,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	150 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	150 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	150 000,00	0,00	500 000,00	500 000,00	500 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	4 350 000,00		4 350 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 000 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 350 000,00		5 350 000,00	5 350 000,00	5 350 000,00
	TOTAL	5 500 000,00	0,00	5 850 000,00	5 850 000,00	5 850 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 850 000,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	3 550 000,00
---	---------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 666 000,00		4 666 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 434 000,00		4 434 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	96 000,00		96 000,00
66	Charges financières	680 000,00	0,00	680 000,00
67	Charges exceptionnelles	264 000,00	0,00	264 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat ^o , provisions	40 000,00	4 350 000,00	4 390 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		0,00	0,00
Dépenses d'exploitation – Total		10 180 000,00	4 350 000,00	14 530 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 530 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	800 000,00	800 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 220 000,00	0,00	1 220 000,00
18	Compte de liaison : affectat ^o (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	323 000,00	0,00	323 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	990 000,00	1 000 000,00	1 990 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 517 000,00	0,00	1 517 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat^o des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 050 000,00	1 800 000,00	5 850 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 850 000,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE DU BUDGET		B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	40 000,00		40 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 413 000,00		13 413 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	30 000,00		30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	247 000,00		247 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	800 000,00	800 000,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		13 730 000,00	800 000,00	14 530 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 530 000,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	250 000,00	0,00	250 000,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	250 000,00	0,00	250 000,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		4 150 000,00	4 150 000,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		200 000,00	200 000,00
491	<i>Dépréciations des comptes de clients</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		500 000,00	5 350 000,00	5 850 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 850 000,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 297 500,00	4 666 000,00	4 666 000,00
604	Achats d'études, prestations de services	250 000,00	250 000,00	250 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	1 006 350,00	1 041 900,00	1 041 900,00
6062	Produits de traitement	302 510,00	351 750,00	351 750,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	105 805,00	122 360,00	122 360,00
6064	Fournitures administratives	1 610,00	5 600,00	5 600,00
6066	Carburants	106 000,00	91 700,00	91 700,00
6068	Autres matières et fournitures	148 400,00	168 400,00	168 400,00
611	Sous-traitance générale	820 200,00	750 395,00	750 395,00
6132	Locations immobilières	0,00	33 000,00	33 000,00
6135	Locations mobilières	127 500,00	79 800,00	79 800,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	3 000,00	3 000,00	3 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	1 000,00	1 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	11 700,00	11 700,00	11 700,00
61523	Entretien, réparations réseaux	208 000,00	223 000,00	223 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	43 000,00	43 000,00	43 000,00
61551	Entretien matériel roulant	72 600,00	60 800,00	60 800,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	37 710,00	43 700,00	43 700,00
6156	Maintenance	312 750,00	358 285,00	358 285,00
6161	Multirisques	14 800,00	20 000,00	20 000,00
6168	Autres	41 000,00	58 100,00	58 100,00
618	Divers	95 200,00	108 950,00	108 950,00
6226	Honoraires	12 770,00	17 750,00	17 750,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 020,00	2 000,00	2 000,00
6228	Divers	30 900,00	42 200,00	42 200,00
6231	Annonces et insertions	7 700,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 010,00	3 800,00	3 800,00
6238	Divers	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6241	Transports sur achats	3 200,00	3 200,00	3 200,00
6251	Voyages et déplacements	6 200,00	4 000,00	4 000,00
6262	Frais de télécommunications	31 600,00	31 000,00	31 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 900,00	6 900,00	6 900,00
6282	Frais de gardiennage	2 300,00	2 300,00	2 300,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	50 165,00	49 940,00	49 940,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	15 000,00	15 200,00	15 200,00
6288	Autres	4 500,00	6 270,00	6 270,00
63512	Taxes foncières	10 050,00	10 050,00	10 050,00
6353	Impôts indirects	900,00	700,00	700,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	150,00	250,00	250,00
6358	Autres droits	1 000,00	1 000,00	1 000,00
63713	Redevance pour la performance des systèm	400 000,00	640 000,00	640 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 163 000,00	4 434 000,00	4 434 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	773 000,00	784 000,00	784 000,00
6331	Versement de mobilité	31 700,00	34 100,00	34 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 900,00	8 500,00	8 500,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	17 700,00	17 000,00	17 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	5 400,00	5 100,00	5 100,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 765 000,00	2 033 000,00	2 033 000,00
6413	Primes et gratifications	0,00	501 500,00	501 500,00
6414	Indemnités et avantages divers	593 000,00	2 200,00	2 200,00
6415	Supplément familial	17 500,00	23 300,00	23 300,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	284 000,00	286 500,00	286 500,00
6452	Cotisations aux mutuelles	0,00	17 900,00	17 900,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	524 000,00	556 400,00	556 400,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	9 000,00	8 000,00	8 000,00
6471	Prestations directes	0,00	1 800,00	1 800,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	35 000,00	35 000,00	35 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 800,00	13 700,00	13 700,00
648	Autres charges de personnel	90 000,00	106 000,00	106 000,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	94 500,00	96 000,00	96 000,00
6518	Autres	4 500,00	4 500,00	4 500,00
6541	Créances admises en non-valeur	60 000,00	61 000,00	61 000,00
6542	Créances éteintes	30 000,00	30 500,00	30 500,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		8 555 000,00	9 196 000,00	9 196 000,00
66	Charges financières (b) (8)	900 000,00	680 000,00	680 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	977 000,00	655 000,00	655 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-77 000,00	25 000,00	25 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	270 000,00	264 000,00	264 000,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	165 900,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00	259 900,00	259 900,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	4 100,00	4 100,00	4 100,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	40 000,00	40 000,00	40 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 765 000,00	10 180 000,00	10 180 000,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	4 350 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	4 160 000,00	4 150 000,00	4 150 000,00
6812	Dot. amort. Charges exploit. à répartir	150 000,00	150 000,00	150 000,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	40 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		4 350 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		4 350 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 115 000,00	14 530 000,00	14 530 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
----------------------------	------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	14 530 000,00
--	---------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	130 000,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	105 000,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	25 000,00

(1) Détails les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	70 000,00	40 000,00	40 000,00
64198	Autres remboursements	70 000,00	40 000,00	40 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 105 000,00	13 413 000,00	13 413 000,00
704	Travaux	1 000 000,00	900 000,00	900 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	11 380 000,00	11 460 000,00	11 460 000,00
7068	Autres prestations de services	25 000,00	20 000,00	20 000,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	0,00	200 000,00	200 000,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	0,00	33 000,00	33 000,00
7088	Autres produits activités annexes	700 000,00	800 000,00	800 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	30 000,00	30 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	0,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante	240 000,00	247 000,00	247 000,00
754	Redevances défaut branchement égout	126 000,00	127 000,00	127 000,00
7588	Autres	114 000,00	120 000,00	120 000,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 415 000,00	13 730 000,00	13 730 000,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	100 000,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 515 000,00	13 730 000,00	13 730 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	600 000,00	800 000,00	800 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	600 000,00	800 000,00	800 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		600 000,00	800 000,00	800 000,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 115 000,00	14 530 000,00	14 530 000,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				14 530 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	497 200,00	323 000,00	323 000,00
2031	Frais d'études	374 000,00	253 000,00	253 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	123 200,00	70 000,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	635 800,00	990 000,00	990 000,00
2111	Terrains nus	6 000,00	6 000,00	6 000,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	204 000,00	339 000,00	339 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	80 000,00	80 000,00	80 000,00
21562	Service d'assainissement	217 350,00	362 500,00	362 500,00
2182	Matériel de transport	100 000,00	180 000,00	180 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	26 150,00	20 000,00	20 000,00
2184	Mobilier	1 800,00	1 500,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	500,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	1 547 000,00	1 517 000,00	1 517 000,00
2313	Constructions	0,00	100 000,00	100 000,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 547 000,00	1 417 000,00	1 417 000,00
Total des dépenses d'équipement		2 680 000,00	2 830 000,00	2 830 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
1641	Emprunts en euros	1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 220 000,00	1 220 000,00	1 220 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 900 000,00	4 050 000,00	4 050 000,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	600 000,00	800 000,00	800 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	600 000,00	800 000,00	800 000,00
139118	Sub. équipt cpté résult. Autres	600 000,00	800 000,00	800 000,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 600 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		5 500 000,00	5 850 000,00	5 850 000,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				5 850 000,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

BOURGES PLUS - ASSAINISSEMENT COLLECTIF - BP - 2026

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *D/ 041 = RI 041*.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				III B2
--	--	--	--	-----------

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	150 000,00	250 000,00	250 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	150 000,00	250 000,00	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	250 000,00	250 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	250 000,00	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		150 000,00	500 000,00	500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		150 000,00	500 000,00	500 000,00
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	4 350 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 160 000,00	4 150 000,00	4 150 000,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	40 000,00	50 000,00	50 000,00
4818	Charges à étaler	150 000,00	150 000,00	150 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		4 350 000,00	4 350 000,00	4 350 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
2031	Frais d'études	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 350 000,00	5 350 000,00	5 350 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 500 000,00	5 850 000,00	5 850 000,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 850 000,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/ 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/ 041 = R/ 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES						IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE						A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE												A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					39 350 342,99									
1641 Emprunts en euros (total)					21 584 718,99									
1990-03-001 - 00778469292T ex 850016535	CREDIT FONCIER DE FRANCE	25/05/1990	25/05/1990	25/02/2002	3 048 980,34	F	Taux fixe à 5.94 %	5,940	5,940	EUR	A	P	O	A-1
2008-03-001 - MIN261332EUR-Réseaux Rue Henri Boulard-MEHUN S	SFIL CAFFIL	13/08/2008	01/01/2019	01/02/2019	289 072,00	V	(Euribor 3M + 0.07)-Floor -0.07 sur Euribor 3M	0,000	0,000	EUR	T	P	O	A-1
2011-03-001 - 1012013-Tirage 2	CAISSE D'EPARGNE	31/01/2011	31/01/2011	31/01/2012	500 000,00	F	Taux fixe à 3.34 %	3,340	3,390	EUR	A	C	O	A-1
2012-03-001 - 000311764 03	CREDIT MUTUEL	30/11/2012	30/11/2012	31/01/2013	800 000,00	F	Taux fixe à 4.73 %	4,730	4,790	EUR	S	C	O	A-1
2013-03-001 - 8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	CAISSE D'EPARGNE	10/06/2013	01/01/2019	05/08/2019	546 666,65	F	Taux fixe à 3.78 %	3,780	3,840	EUR	A	C	O	A-1
2014-03-001 - MIN507715EUR ex MIN501919EUR	SFIL CAFFIL	19/12/2014	22/01/2016	01/05/2016	400 000,00	F	Taux fixe à 2.06 %	2,060	2,080	EUR	T	C	O	A-1
2018-03-003 - 000332099	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/09/2018	05/09/2018	01/01/2024	16 000 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.75)-Floor -0.75 sur Livret A(Préfixé)	1,500	1,510	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					17 765 624,00									
2018-03-001 - MIN535326EUR	SFIL CAFFIL	13/07/2018	14/08/2020	01/12/2020	10 000 000,00	F	Taux fixe à 2.14 %	2,140	2,160	EUR	T	P	O	A-1
2018-03-002 - 1807008	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2018	01/07/2021	01/10/2021	6 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.52)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,520	0,530	EUR	T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
C00989#cayon-6600000 T7	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	02/12/2019	02/12/2019	02/03/2020	1 765 624,00	F	Taux fixe à 0,385 %	0,390	0,390	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					1 319 621,60									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					1 319 621,60									
2012-03-002 - 110497802	Agence de l'Eau Loire Bretagne	26/11/2012	03/12/2012	31/01/2015	395 828,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	P	O	A-1
2012-03-003 - 110526802-MEHUN SUR YEVRE	Agence de l'Eau Loire Bretagne	02/07/2012	01/01/2019	31/07/2019	923 793,60	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1
Total général					40 669 964,59									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		3 805 957,18		29 387 012,78					1 216 660,70	654 030,02	0,00	129 067,76	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		16 412 233,02					764 239,93	373 109,84	0,00	91 555,95	
1990-03-001 - 00778469292T ex 850016535	N	0,00	A-1	223 856,44	0,15	F	Taux fixe à 5,94 %	5,940	223 856,44	13 297,07	0,00	0,00	
2008-03-001 - MIN261332EUR-Réseaux Rue Henri Boulard-MEHUN S	N	0,00	A-1	198 110,08	13,58	V	(Euribor 3M + 0,07)-Floor -0,07 sur Euribor 3M	2,170	13 516,80	4 059,90	0,00	632,13	
2011-03-001 - 1012013-Tirage 2	N	0,00	A-1	150 000,00	5,08	F	Taux fixe à 3,34 %	3,390	25 000,00	5 079,58	0,00	3 873,48	
2012-03-001 - 000311764 03	N	0,00	A-1	106 666,58	1,58	F	Taux fixe à 4,73 %	4,790	53 333,34	4 414,66	0,00	1 051,11	
2013-03-001 - 8390796 -station d'épuration-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	393 599,96	17,59	F	Taux fixe à 3,78 %	3,840	21 866,67	15 084,72	0,00	5 776,74	
2014-03-001 - MIN507715EUR ex MIN501919EUR	N	0,00	A-1	139 999,96	5,08	F	Taux fixe à 2,06 %	2,080	26 666,68	2 678,00	0,00	382,63	
2018-03-003 - 000332099	N	0,00	A-1	15 200 000,00	37,75	V	(Livret A(Préfixé) + 0,6)-Floor -0,6 sur Livret A(Préfixé)	2,300	400 000,00	328 495,91	0,00	79 839,86	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		3 805 957,18		12 974 779,76					452 420,77	280 920,18	0,00	37 511,81	
2018-03-001 - MIN535326EUR	N	0,00	A-1	8 678 198,27	24,67	F	Taux fixe à 2,14 %	2,160	269 001,13	183 564,31	0,00	14 496,52	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
2018-03-002 - 1807008	O	3 805 957,18	A-1	3 805 957,49	20,50	V	(Cap 2.63 sur Euribor 3M-Floor 1.66 sur Euribor 3M) + Floor 0 sur Euribor 3M	0,000	183 419,64	95 440,73	0,00	22 863,13	
C00989#cayon-6600000 T7	N	0,00	A-1	490 624,00	4,67	F	Taux fixe à 0,385 %	0,390	0,00	1 915,14	0,00	152,16	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		451 459,79					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		451 459,79					0,00	0,00	0,00	0,00	
2012-03-002 - 110497802	N	0,00	A-1	121 533,54	4,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	
2012-03-003 - 110526802-MEHUN SUR YEVRE	N	0,00	A-1	329 926,25	6,58	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		3 805 957,18		29 838 472,57					1 216 660,70	654 030,02	0,00	129 067,76	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	29 838 472,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE											A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Péodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		3 805 957,49					3 805 957,18				0,00	0,00	0,00
OT 38849120	2018-03-002 - 1807008	3 805 957,49	02/01/2031	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	option	taux	3 805 957,18	01/04/2025	02/01/2031	T	0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		3 805 957,49					3 805 957,18				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
OT 38849120	2018-03-002 - 1807008	(Cap 2,63 sur Euribor 3M-Floor 1,66 sur Euribor 3M) + Floor 0 sur Euribor 3M	0,000	0 %	0,000	0,00	0,00	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €	2023-12-07

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Bâtiments administratifs	70	07/12/2023
L	Bâtiments d'exploitation	60	07/12/2023
L	Immos M&D - Réseaux d'assainissement	60	07/12/2023
L	Réseaux	60	07/12/2023
L	Réseaux d'assainissement	60	07/12/2023
L	STEP Installations complexes spécialisées	40	07/12/2023
L	Agencemt/aménagemt matériel/outillage industriels	15	07/12/2023
L	Autres constructions	15	07/12/2023
L	Install générales, agencemt/aménagemt bât admin	15	07/12/2023
L	Install générales, agencemt/aménagemt bât exploit	15	07/12/2023
L	Installations complexes spécialisées	15	07/12/2023
L	Matériel industriel	15	07/12/2023
L	Matériel spécifique service d'assainissement	15	07/12/2023
L	Outilage industriel	15	07/12/2023
L	Autres matériels et bennes	10	07/12/2023
L	Bureaux, tables, caissons, armoires, rayonnages,	10	07/12/2023
L	Install générales, agencemts/aménagemts divers	10	07/12/2023
L	Véhicules > 3,5 tonnes	10	07/12/2023
L	Engins de travaux publics	8	07/12/2023
L	Véhicules <= 3,5 tonnes	7	07/12/2023
L	Chaises, fauteuils de bureau	5	07/12/2023
L	Frais de recherche et développement	5	07/12/2023
L	Frais d'études	5	07/12/2023
L	Frais d'insertion	5	07/12/2023
L	Immos incorporelles reçues au titre d'une M&D	5	07/12/2023
L	Logiciels	5	07/12/2023
L	Serveurs et équipements réseaux	5	07/12/2023
L	Véhicules légers	5	07/12/2023
L	Autres immos incorporelles	2	07/12/2023
L	Licences	2	07/12/2023
L	Ordinateurs, imprimantes, tablettes, scanners,...	2	07/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECiations

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECiations BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		346 223,00	346 223,00	0,00	346 223,00
Prévision de la sortie de l'actif de la STEP St Sulpice	0,00	01/04/2019	273 023,00	273 023,00	0,00	273 023,00
Provisions CET	0,00	07/04/2022	73 200,00	73 200,00	0,00	73 200,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		346 223,00	346 223,00	0,00	346 223,00
PROVISIONS ET DEPRECiations SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	40 000,00		90 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00
Provision pour risque de non recouvrement	40 000,00	09/12/2015	90 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	40 000,00		90 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS***Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)***

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 020 000,00	2 020 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 350 000,00	4 350 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 330 000,00	2 330 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES			A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		2 020 000,00	I 2 020 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 220 000,00	1 220 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 220 000,00	1 220 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		800 000,00	800 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	800 000,00	800 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ELEMENTS DU BILAN			
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES			A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	4 350 000,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	4 350 000,00	4 350 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28153	<i>Installations à caractère spécifique</i>	4 150 000,00	4 150 000,00
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	50 000,00	50 000,00
4818	<i>Charges à étaler</i>	150 000,00	150 000,00
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
			TOTAL	3 351 608,00	698 824,55	182 663,73	2 470 119,72
2019	Charges financières de renégociation de dette	12	04/11/2019	452 500,00	263 958,35	37 708,33	150 833,32
2023	Protocole imprévision STEP	20	01/12/2023	2 899 108,00	434 866,20	144 955,40	2 319 286,40

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES					IV	
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					C1.1	

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjt adm ter Pal 1Cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjt adm ter Pal 2Cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		66,00	0,00	66,00	51,80	6,00	57,80
Adjt tech ter	C	18,00	0,00	18,00	13,00	0,00	13,00
Adjt tech ter Pal 1Cl	C	12,00	0,00	12,00	10,00	0,00	10,00
Adjt tech ter Pal 2Cl	C	9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00
Agent maitrise	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
Agent maitrise Pal	C	7,00	0,00	7,00	5,00	0,00	5,00
CDBB	B	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
CDDC	C	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	5,00
Ingenieur	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingenieur Pal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Technicien Pal 1Cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Pal 2Cl	B	4,00	0,00	4,00	2,80	0,00	2,80
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Techn. param CISup	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		71,00	0,00	71,00	55,80	6,00	61,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
CDBB	B	TECH	427	0,00	332-8-2° B	CDD
CDDC	C	TECH	397	0,00	332-8-2° C	CDD
CDDC	C	TECH	377	0,00	332-8-2° C	CDD
CDDC	C	TECH	367	0,00	332-8-2° C	CDD
CDDC	C	TECH	371	0,00	332-8-2° C	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Ac temp.act.ar3al1 cat B	C	ADM	366	0,00	332-13 C	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4 pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326, 352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 70

Nombre de membres présents : 51

Nombre de suffrage exprimés : 62

VOTES :

Pour : 62

Contre : 0

Absentions : 0

Date de convocation : 22/12/2025

Présentée par le Vice-Président, Monsieur Richard BOUDET

A Bourges, le 05/01/2026

Délibérée par l'assemblée délibérante du Conseil Communautaire, réunie en session ordinaire

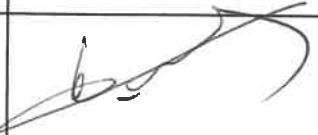
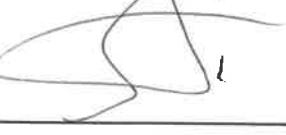
A Bourges, le 05/01/2026

Certifiée exécutoire par le Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 13/01/2026,
et de la publication le 13/01/2026

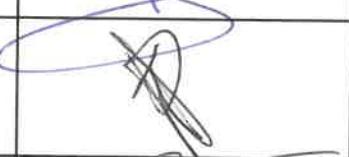
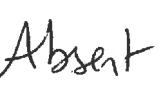
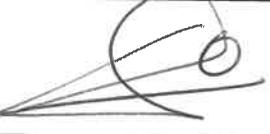
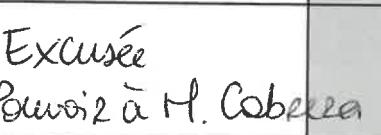
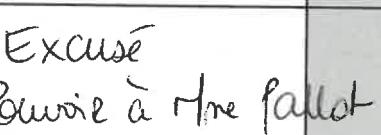
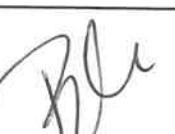
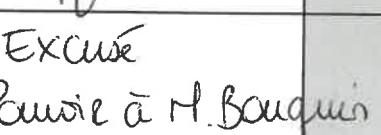
A Bourges, le 13/01/2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JANVIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026

Budget assinissement collectif

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	FELIX Irène			
BOURGES	GALUT Yann	Excuse Pouvoir à Mme Félix		
SAINT-DOULCHARD	BOUDET Richard			
MEHUN-SUR-YEVRE	SALAK Jean-Louis			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	BAUDOUIN Marie-Christine			
TROUY	SANTOSUSSO Gérard	Excuse		
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	VOLLOT Jean-Marie			
PLAIMPIED- GIVAUDINS	BARNIER Patrick			
MARMAGNE	DUPÉRAT Bernard	Excuse Pouvoir à M. Vollot		
BERRY-BOUY	GOIN-DEMAY Bernadette		CHALOPIN Jean-Pierre	
LE SUBDRAY	FOUCHET Bruno		RENIER Franck	
ANNOIX	MAZÉ Alain		CHATELIN Thierry	
SAINT-JUST	GARCIA Stéphane		HULEUX Stéphane	

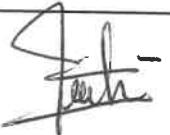
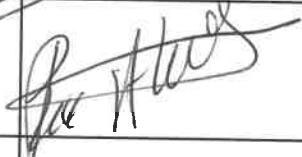
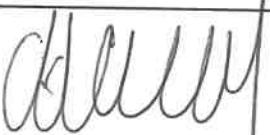
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JANVIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-MICHEL- DE-VOLANGIS	POYET Denis		CARON Frantz	
VORLY	LEFEBVRE Corinne		LEVY Jacques	
LISSAY-LOCHY	SEGUIN Evelyne		MEUNIER Maryse	
ARCAY	HAMELIN Stéphane	 Absent	NICOLAS Olivier	
BOURGES	PALLOT Catherine			
BOURGES	STOQUERT Marc			
BOURGES	CHEZE-DHO Christine			
MORTHOMIERS	ARCHAMBAULT Fabrice		MORCHOINE Elisabeth	
BOURGES	CABRERA Olivier			
BOURGES	BONDUELLE Constance	 Excusée Pouvoir à M. Cabrera		
BOURGES	JEANNIN Pierre-Henri	 Excusé Pouvoir à Mme Pallet		
BOURGES	BESSARD Magali			
BOURGES	BEDIN Yannick	 Excuse Pouvoir à M. Bouquin		

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JANVIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	MADROLLES Céline			
BOURGES	LEFELLE Hugo			
BOURGES	MENGUY Catherine			
BOURGES	METTRE Renaud			
BOURGES	NEZLIOUI Nadia			
BOURGES	CHARPENTIER Alex			
BOURGES	SOULAT Frédérique	Excusée Pouvoir à Mme Bessaud		
BOURGES	BOUQUIN Alain			
BOURGES	PIERRON Jean-Pierre			
BOURGES	ROBINSON Sakina	Absente		
BOURGES	MOUSALLI Mustapha	Excusé Pouvoir à M. Alain		
BOURGES	LABRO France			
BOURGES	ALLAIN Joël			

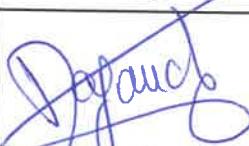
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JANVIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
BOURGES	MAUTRÉ Régis			
BOURGES	BIGUIER Marie-Hélène			
BOURGES	BARDI Jean-Marc			
BOURGES	BEN AHMED Zehira			
BOURGES	MOUSNY Philippe	Excusé		
BOURGES	MERCIER Philippe			
BOURGES	FRANQUES Alexia	Absente		
BOURGES	REBEYROL Martial			
BOURGES	SINGEOT Justine	Absente		
BOURGES	SPETER-LEJEUNE Ludwig			
BOURGES	POL Elisabeth	Excusée Pouvoir à M. Mercier		
BOURGES	MICHEL Marcella	Excusée Pouvoir à Mme Noéau		
SAINT-DOULCHARD	CHANTEFORT Valérie			

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JANVIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
SAINT-DOULCHARD	NTARUNDENGA Urbain			
SAINT-DOULCHARD	CHAPAT Valérie			
SAINT-DOULCHARD	GILLET Dominique			
SAINT-DOULCHARD	GUILLET Pierre			
SAINT-DOULCHARD	CELEGATO Mélanie			
SAINT-DOULCHARD	RENAUD Thibaut	<i>Absent</i>		
MEHUN-SUR-YEVRE	FOURNIER Béatrice	<i>Excusée Pouvoir à M. Salak</i>		
MEHUN-SUR-YEVRE	JOLY Christian	<i>Excusé Pouvoir à Mme Hubert</i>		
MEHUN-SUR-YEVRE	HUBERT Nicole			
MEHUN-SUR-YEVRE	DEBROYE Philippe	<i>Absent</i>		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	LE PAVOUX Eric			
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	FLEURIER-LEFORT Gaëlle	<i>Excusée Pouvoir à M. Poudrat</i>		
SAINT-GERMAIN-DU-PUY	PRUDENT Didier			

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 5 JANVIER 2026
BUDGET PRIMITIF 2026

COMMUNE	TITULAIRES	Émargement des Titulaires	SUPPLEANTS	Émargement des Suppléants
TROUY	BRETEAU Franck			
TROUY	MOREAU Nadine			
LA CHAPELLE SAINT-URSIN	DAGAUD Christine			
MARMAGNE	JACQUET Annie			
PLAIMPIED- GIVAUDINS	KUCEJ Yvonne			